

Bibliothèque numérique de l'enssib

Les doctorants et l'information scientifique, 3 et 4 juin 2010

Retour d'expériences de coopération entre chercheurs et professionnels de la formation autour de la formation des doctorants : le cas de Lyon 3

Eric THIVANT

Université Jean Moulin Lyon 3

THIVANT, Eric. « Retour d'expériences de coopération entre chercheurs et professionnels de la formation autour de la formation des doctorants : le cas de Lyon 3 » in *Les doctorants et l'information scientifique*, 3 et 4 juin 2010, Lyon-Villeurbanne [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48555>>



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ».

Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Retour d'expériences et de coopération entre chercheurs et professionnels de l'information autour de la formation des doctorants.

THIVANT ERIC
Groupe de Recherche SICOMOR
Centre de Recherche Magellan IAE
Université Jean Moulin Lyon 3
6 cours Albert thomas
69008 Lyon

Cette communication s'intéresse à la formation des doctorants et aux relations existantes entre ces jeunes chercheurs et les professionnels de l'information en proposant un retour d'expériences au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Pour compléter cette analyse de façon plus détaillée, nous prendrons l'exemple des relations existantes entre le Centre de Recherche Magellan de l'IAE et le Service Commun de la Documentation de Lyon 3. Notre question principale de recherche s'intéresse aux dispositifs à mettre en place pour permettre aux doctorants acquérir de bonnes pratiques informationnelles et/ou de meilleures habiletés informationnelles. Cependant malgré les dispositifs d'aide et les structures d'accueil (école doctorale et centre de recherche), de nombreux doctorants ne participent pas à ces formations et passent au travers notamment du fait de la méconnaissance de ces structures ... Après avoir rappelé les principes de la maîtrise de la formation à l'information (Sylvie Chevillotte, 2004), et commentés certains travaux de recherche de ces dernières années à ce sujet (analyse de Grenoble, 200X ; Margaret Haines & Gary Horrocks, 2004), nous présenterons notre propre étude sur les dispositifs existants au sein de l'Université Lyon 3. Nous avons ainsi effectué deux enquêtes de type sociologique. Nous avons mené dans un premier temps une étude de type quantitative auprès de 50 personnes avec un questionnaire pour connaître les compétences informationnelles des doctorants et leurs connaissances des dispositifs disponibles, puis dans un second temps, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs personnalisés avec des professionnels de l'information, pour établir une cartographie des dispositifs de formation à l'information mis en place au sein de cette université. Quelques entretiens complémentaires de doctorants ont complété notre dispositif d'analyse pour connaître leurs connaissances ou leurs méconnaissances de ces dispositifs. À l'issue de ce travail, nous présentons donc successivement l'apport de ces dispositifs dit du millefeuille qui a été mis en place au cours de cette année pour aider les doctorants dans leurs recherches. Quatre dispositifs d'aide à la formation peuvent être clairement identifiés et proposent de l'aide aux doctorants comme l'URFIST, le SCD avec son espace recherche, le SETIC (TICE et formation C2I), l'Ecole Doctorale & le centre de recherche) et les perspectives envisagées pour le futur contrat quadriennal.

Introduction

Cette communication traite de la formation des doctorants et des relations existantes entre ces jeunes chercheurs et les professionnels de l'information en proposant un retour d'expériences au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Pour étayer cette analyse, nous prendrons l'exemple des relations existantes entre le Centre de Recherche Magellan de l'IAE et le Service Commun de la Documentation de Lyon 3. Notre principale question de recherche s'intéresse aux dispositifs à mettre en place pour permettre aux doctorants d'acquérir de bonnes pratiques informationnelles et/ou de meilleures habiletés informationnelles. Cependant malgré les dispositifs d'aide et les structures d'accueil (école doctorale et centre de recherche), de nombreux doctorants ne participent pas à ces formations notamment du fait de la méconnaissance de ces structures. Après avoir rappelé les principes de la maîtrise de la formation à l'information (Sylvie Chevillotte, 2004), et commentés certains travaux de recherche de ces dernières années relatifs à ce sujet (analyse de Grenoble, 2004 ; Margaret Haines & Gary Horrocks, 2004), nous présenterons notre propre étude sur les dispositifs existants au sein de l'Université Lyon 3. Nous avons ainsi effectué deux enquêtes de type sociologique. Nous avons mené dans un premier temps une étude de type quantitative auprès de 50 personnes avec un questionnaire pour connaître les compétences informationnelles des doctorants et leurs connaissances des dispositifs disponibles, puis dans un second temps, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs personnalisés avec des professionnels de l'information, pour établir une cartographie des dispositifs de formation à l'information mis en place au sein de cette université. Quelques entretiens complémentaires de doctorants ont complété notre dispositif d'analyse pour connaître leurs connaissances ou leurs méconnaissances de ces dispositifs.

Principes et états des lieux des formations à l'information

1. Les principes de la maîtrise de la formation à l'information & de la culture informationnelles (ou « *information literacy* »)

Comme le rappelle Diane Mittermeyer (2004, p. 104) la notion d'« information literacy » de Paul Zurkowski (1974) aux Etats-Unis traduite en France sous le terme notamment « formation à l'information » n'est pas aisée à définir d'autant que sa traduction ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique et professionnelle. Ainsi Sylvie Chevillotte à l'origine des rencontres FORMIST¹ déclare (2004, p. 25) « hésiter entre formation à la maîtrise de l'information et à l'usage de l'information. ». Cette dernière définition accrédite d'ailleurs les travaux de Paulette Bernhard (1998) :

« Être compétent dans l'usage de l'information signifie que l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter ».

¹ <http://www.enssib.fr/formist/presentation>

Cette notion de « maîtrise de la formation à l'information » est souvent mise en parallèle avec d'autres notions telles que « formation documentaire » ou « culture informationnelle » comme le rappellent Pochet et Thirion (1999, 20).

*« La formation documentaire ne peut s'arrêter au moment où l'information primaire est obtenue. Elle doit intégrer les étapes suivantes qui consistent :
-A comprendre, critiquer et évaluer l'information reçue pour voir dans quelle mesure elle répond à ses besoins spécifiques
-A l'utiliser, à la gérer et à l'exploiter pour développer sa propre connaissance
- A recadrer son besoin documentaire initial en fonction de la connaissance nouvelle. »*

Il est très difficile de définir correctement ces deux termes essentiels et liés que sont la maîtrise de la formation à l'information et la culture informationnelle (voire la définition d'Olivier Le Deuf²). Sans formation à l'information, ces deux notions seraient réservées à un petit nombre d'érudits.

« La culture de l'information constitue à la fois une traduction possible et une vision plus ambitieuse de l'information literacy. Trois conceptions historiques sont à la base de l'information literacy : celle issue du monde de l'entreprise, celle des bibliothèques notamment universitaires et la conception « citoyenne », mais ce sont principalement les deux premières qui ont connu le plus de succès. »

Des programmes de formation à la maîtrise de l'information sont proposés depuis le milieu des années 1970. A la suite Maria Pinto, Cordon José Antonio et Raquel Gomez Diaz³ (2010), qui ont réalisé une analyse statistique, conceptuelle et terminologique de ce terme au cours des trente dernières années de 1977 à 2007, nous considérerons qu'une des toutes premières définitions modernes du terme « information literacy » remonterait à l'article de Paul Zurkowski⁴ (1974 : 6).

« People trained in the application of information resources to their work can be called information literates. They have learned techniques and skills for utilizing the wide range of information tools as well as primary sources in molding information solution to their problems. »

Bretelle-Desmazieres⁵ complète l'histoire de cette genèse en prenant le cas de l'enseignement supérieur français. Forest Woody Norton⁶ le fait aussi à un niveau international dans son rapport sur la maîtrise de l'information de l'UNESCO.

² Le Deuf Olivier, « Penser la conception citoyenne de la culture de l'information ». *Les cahiers du Numérique*. P.39-49.

³ Pinto Maria, Cordon José Antonio et Diaz Raquel Gomez. « Thirty years of information literacy (1977-2007) : A terminological, conceptual and statistical analysis ». *Journal of Librarianship and Information Science*. Vol. 42, n°1. Mars 2010.

⁴ Zurkowski Paul. The Information service environment relationships and priorities. *Related Paper n°5. National Commission on Libraries and Information Science, Washington, DC. National Program for Library and Information Services*. Novembre 1974. Disponible sur le web : <<http://www.eric.ed.gov/PDFS/ED100391.pdf>>

⁵ Bretelle-Desmazieres danièle. Aperçu des caractéristiques des formations à l'information à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français. *Education et francophonie. Revue scientifique virtuelle*. Vol. XXVI n°1, automne-hiver 1998

Comme le rappelle Alexandre Serres⁷, les frontières de la maîtrise de l'information ne sont pas encore claires entre culture informatique, culture des médias et culture de l'information-documentation.

« À ce patient travail d'inventaire des notions, qui n'est pas terminé, s'ajoute une autre tâche, également délicate : celle de la délimitation du corpus, autrement dit du « tracé des frontières » de ce territoire encore incertain de la maîtrise de l'information, en analysant notamment les domaines communs avec ces deux voisines proches de l'information literacy : l'éducation aux médias d'une part, avec laquelle l'éducation à l'information partage de nombreux aspects (comme, par exemple, la formation à l'évaluation de l'information), et, d'autre part, la formation à la culture informatique, incarnée aujourd'hui par le B2i et le C2i. Là encore, beaucoup de notions communes, de domaines et d'apprentissages très proches demandent impérativement une clarification, à la fois scientifique et didactique. »

En effet, comme l'a souligné Alexandre Serres ci-dessus, la mise en place du certificat Informatique et Internet (C2i) de niveau 1 et 2 à l'Université renforce les compétences informationnelles des apprenants, mais le niveau 1 pour une culture sans doute plus informatique que véritablement documentaire. Nous rejoignons alors ici la problématique portée par Diane Poirier en 2000 qui parle d'intelligence informationnelle.

« L'intelligence informationnelle demande plus que l'apprentissage de l'informatique d'une part et des méthodes de recherche en bibliothèque d'autre part. [...] Elle demande l'apprentissage d'une démarche stratégique de résolution de problèmes de recherche d'information. Elle suppose des adaptations face aux défis cognitifs posés par les NTIC. Elle fait appel à la pensée critique et métacognitive » (Poirier, 2000)

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons plus spécifiquement à la maîtrise de l'information pour les étudiants avancés (niveau doctorat) qui sont dans une situation d'apprentissage d'une démarche stratégique de résolution de problèmes de recherche d'information. D'ailleurs à cet endroit, les différences existantes entre doctorants et enseignants est assez ténue et les enquêtes menées sur l'une ou l'autre des catégories mériteraient aussi d'être plus facilement comparés entre elles.

⁶ Forest Woody Norton. Introduction à la maîtrise de l'information. Programme Information pour tous. Secteur de la Communication et de l'information. Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture. Paris : UNESCO. 112 p. 2008

⁷ Serres Alexandre. Maîtrise de l'information : la question didactique. Revue Les dossiers de l'ingénierie éducative. N°58

2. Etat des lieux (études et analyse de Grenoble, 2004 ; Margaret Haines & Gary Horrocks, 2004)

Poursuivant les efforts déployés par les journées de recherche organisées par Formist⁸ (Formation à l'information scientifique et technique), nous nous sommes intéressés aux études plus spécifiques consacrées aux étudiants avancés, menées notamment en France (à Grenoble) et à l'étranger. Plusieurs enquêtes ont été réalisées à Grenoble, l'une auprès des doctorants en SHS et l'autre sur les enseignants-chercheurs. La première concerne un échantillon de 210 doctorants sur une population de 1041 personnes (750 doctorants à l'UMPF et 291 doctorants à Stendhal). La seconde enquête portait sur les 160 enseignants et chercheurs de Grenoble sur une population de 1150 personnes.

Concernant l'enquête sur les doctorants le taux de réponses est de 20 % ce qui est au-dessus de la moyenne des taux de réponses sur des enquêtes menées par internet (10%). Les doctorants qui sont en quatrième année ou au-delà, sont majoritairement présents dans cet échantillon et sont « aguerris dans leurs pratiques » (près de 30 % du total des personnes interviewées). Pour les doctorants comme pour les enseignants, le domicile arrive en premier comme le lieu de travail principal (86,7% des étudiants interrogés). Mais le laboratoire d'accueil ou de rattachement (40,5%) et la bibliothèque universitaires viennent tout de suite après (39,5%). A l'issue de cette enquête, trois éléments principaux peuvent être retenus que nous allons détailler ci-après :

« La relation avec la BU est plus « forte » pour les doctorants que pour les enseignants. Ils tiennent notamment à la bibliothèque en tant que lieu et pas seulement en tant que pourvoyeur de services, même si le premier lieu de travail reste le domicile. Ils sont très demandeurs d'espace spécifiques à la bibliothèque »

Les doctorants grenoblois semblent donc bien apprécier la BU comme « premier lieu-ressource » en terme d'offre de collections » et se déclarent majoritairement satisfaits. Cependant un tiers d'entre eux notent un écart entre leurs besoins et cette offre proposée.

« Les besoins des doctorants vont de pair avec leurs pratiques : à fort usage documentaire correspond aussi le besoin d'être davantage informé des nouveautés, de mieux pratiquer une veille documentaire, d'être accompagné sur la bibliographie de la thèse. Par ailleurs il semblerait que les conditions de prêt soient à améliorer. Des horaires d'ouverture plus larges seraient également appréciés. »

Comme nous pouvons le lire ci-dessus, les étudiants de troisième cycle souhaitent profiter d'un meilleur accompagnement dans leurs recherches documentaires et cette attente nous amène à nous interroger aussi sur les structures mises en place pour aider ces doctorants dans le campus. L'étude présentée par Margaret Haines et Garry Horrock souligne cette complexité des structures institutionnelles :

« Travailler avec les responsables de la formation à l'information au sein de la NHS est également un développement souhaitable. »

⁸ <http://www.enssib.fr/formist/presentation>

3. Cadre théorique et méthodologique d'analyse

Présentation du cadre théorique

Cette étude s'intéressant aux pratiques d'accès à l'information des doctorants et accessoirement des doctorants, il nous semblait intéressant de pouvoir utiliser les cadres théoriques déjà développés dans le domaine des pratiques de recherche d'information et de les enrichir avec les recherches menées par les bibliothécaires sur la maîtrise de la formation à l'information. Comme nous l'indiquent Limberg and Sundin⁹ (2006), nous nous trouvons ici face à deux types de recherche séparés qui pourtant auraient tout intérêt à se réunir : nous avons tout d'abord les recherches menées sur les pratiques et l'apprentissage des pratiques de recherche d'information dans une perspective plutôt « centrée utilisateur » voire « centrée-acteur » (Kuhlthau 1991; Limberg 1999), et de l'autre nous avons d'autres chercheurs (Bernhard) qui travaillent essentiellement sur la maîtrise de l'information dans une perspective d'enseignement avec notamment la recherche de référentiels de recherche documentaire. Or comme le souligne Limberg et Sundin(2006) l'apprentissage et l'enseignement des pratiques de recherche ne doivent pas être séparés.

Comme le rappelle Paulette Bernhard¹⁰ (2001), il existe plus de 60 modèles de processus de recherche d'information, avec des référentiels de compétences spécifiques. Chaque « système éducatif tendant à créer un modèle qui lui est propre ». Cinq modèles sont généralement cités comme références pour développer par la suite des modèles plus complets, décrivant des compétences informationnelles précises avec des « principes », des indicateurs de performance, et des exemples :

- le modèle "ISP" (Information Search Process) de Kuhlthau (États-Unis)
- le modèle "Big6" (Big Six Skills) d'Eisenberg et Berkowitz (États-Unis)
- le modèle en dix étapes de Pitts et Stripling (États-Unis)
- les "Nine Standards" de l'AASL/AECT (États-Unis)
- les neuf questions/étapes d'Irving et Marland (Royaume Uni)

Le nombre de modèles de pratiques de recherche (et plus de processus) aujourd'hui est proche de 70 (Karen E. Fisher, Sanda Erdelez, Lynne Mckechnie, 2005) et a tendance à se complexifier en fonction des disciplines qui travaillent sur ces modèles (sciences de l'information, des sciences cognitives et des sciences de l'éducation) et des différents contextes ou spécialisations des publics étudiés (voir la diversité des modèles présentés dans les conférences sur le conférences ISIC (Information Seeking in Context)). Le classement réalisé par Bernhard en 2005 est révélateur de ces mouvements de complexification (voir annexe n°1) Dans le cadre de cet article nous nous concentrerons seulement sur les modèles de pratiques de recherche destinés au monde éducatif.

⁹ Limberg, L. & Sundin, O. (2006). "Teaching information seeking: relating information literacy education to theories of information behavior" *Information Research*, 12(1) paper 280. [Available at <http://InformationR.net/ir/12-1/paper280.html>]

¹⁰ Bernhard Paulette (1998). « Projet TICI: Tests d'Identification des Compétences Informationnelles ». Disponible sur <http://mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/Tindex.html>

Présentation du questionnaire distribué

Dans le cadre du contrat quadriennal 2011-2014, nous avons réalisé une première étude sur les enseignants, chercheurs en leur posant des questions sur leurs pratiques documentaires au sein de la BU. Même si la cible première de ce questionnaire concernait les enseignants-chercheurs, il est apparu assez vite intéressant de le faire remplir aussi par les doctorants, utilisateurs réguliers de notre bibliothèque. Ce questionnaire a été développé en mars 2009 par le groupe de travail « services au public des enseignants chercheurs » du SCD de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ce questionnaire comporte 8 thématiques principales que nous pouvons classer sous

1. La fréquentation de la bibliothèque et les outils utilisés :
Avez-vous l'occasion de fréquenter la bibliothèque ?
2. La formation aux bases de données
Avez-vous suivi une formation spécifique sur une base de données ?
3. La consultation de livres électroniques
Consultez-vous les livres électroniques (également accessibles à domicile) ?
4. L'utilisation des services réservés aux professeurs et chercheurs du SCD
Connaissez-vous les services réservés aux professeurs et chercheurs du SCD ?
5. L'aide au référencement des travaux universitaires
Mettez-vous vos cours sur les plateformes pédagogiques comme SPIRALE ?
6. La collaboration avec les autres services et les différentes composantes de l'Université
Comment voyez-vous la collaboration du SCD avec les composantes de l'université ?
7. La satisfaction des services actuels du SCD
Etes-vous satisfait des services actuels du SCD ?
8. Les attentes au niveau des services offerts
Quels sont vos attentes au niveau des nouveaux services offerts par le SCD ?

L'intérêt de ce questionnaire est de permettre de connaître les pratiques déclarées des enseignants-chercheurs et doctorants au travers de leurs fréquentations et s'ils ont connaissances des outils et des services proposées par le Service Commun de Documentation.

Pour compléter cette recherche, nous présenterons une étude exploratoire, portant sur le centre de recherche Magellan en science de gestion qui participe au dispositif de formation à l'information des doctorants et sert de relais aux actions de formation de la bibliothèque et de l'URFIST. Ce faisant nous avons interrogé quatre doctorants sur leurs pratiques. Ces interviews d'une quinzaine de minutes portant sur leurs retours d'expériences permettent de préciser leurs pratiques de recherche et surtout leurs connaissances des services existants au SCD et aussi auprès d'autres services :

1. La recherche de livres ou de revues avec l'utilisation du catalogue de la bibliothèque et / ou le catalogue des périodiques ? Le catalogue des revues électroniques et des revues papier ?
2. La recherche d'article avec le choix de la base de données et de la formation nécessaire à ces bases ? Quelles bases de données utilisez-vous de préférence pour rechercher un article ?
3. La recherche d'article ou de références sur internet Quels moteurs de recherche ou quels sites utilisez-vous pour vos recherches d'article sur internet ?
4. Si vous ne trouvez pas un article, auprès de quels services pouvez-vous vous tourner pour le rechercher ?

4. Présentation des résultats et analyses

4.1. Présentation des résultats de l'enquête réalisée par le SCD

Cette enquête adressée principalement à des enseignants chercheurs et des doctorants s'est mise en place progressivement avec d'une part des entretiens avec des enseignants-chercheurs et de « personnes ressources », puis d'autre part avec l'envoi de questionnaire par mail. Ainsi 50 questionnaires ont été recueillis et analysés, 25 en provenance de l'IAE et 25 en provenance de la BRD (Bibliothèque de Recherche en Droit) et la BLL (Bibliothèque Lettres et Langue).

D'une façon globale, cette enquête a montré l'importance des actions de formation aux usagers entrepris lors du précédent contrat quadriennal, avec la mise en place de l'aide personnalisée, de la séance de présentation des outils de la BU, de l'accueil des nouveaux enseignants, des pages d'information dans l'ENT à l'intention des enseignants et des chercheurs, des séances de formation aux ressources électroniques par discipline et l'acquisition de tutoriels de formation. Le rôle et la place du SCD à travers de cette enquête sont démontrés, mais celle-ci nous montre aussi la fragilité des actions de formation et la nécessité de construire des stratégies de long terme avec les usagers de la bibliothèque et les « personnes ressources » des différentes composantes de l'université.

« En premier lieu, il semble évident qu'il faille absolument que le SCD améliore l'existant car ces actions n'ont pas été toutes suivies d'effet. Nous devons tendre vers une meilleure communication avec les enseignants chercheurs (nouer des contacts officiels dès le début de chaque rentrée universitaire, être plus présent aux réunions pédagogiques pour promouvoir les ressources et outils). ». (Conclusion partielle du bilan du groupe de travail « nouveaux services enseignants/chercheurs »)

L'analyse des résultats pour l'IAE est aussi révélateur des pratiques des chercheurs en sciences de gestion, même si ces résultats doivent être pris avec précaution (25 questionnaires sur un échantillon de 200 personnes, enseignants et doctorants compris).

Les enseignants chercheurs et les doctorants semblent assez au courant des outils et services proposés par le SCD d'une façon globale : Les enseignants chercheurs et les doctorants connaissent et utilisent les outils offerts par le SCD tels que les bases de données et le catalogue, ainsi que certains services tels que les prêts (durée et nombre d'emprunt autorisés), l'existence du PEB et du service de réservation. Il semble même que les doctorants privilégient la consultation des bases de données à leur venue en bibliothèque à l'inverse des enseignants chercheurs qui semblent plus fréquenter cette dernière. La mise en place d'un espace réservé aux chercheurs et aux doctorants au sein du SCD est sans doute une réponse intéressante apportée pour permettre aux doctorants de se réapproprier cet espace au cœur de la bibliothèque. En revanche doctorants et chercheurs ne semblent pas utiliser les catalogues des autres universités (Université Lyon 1, Université Lyon 2, ENS-LSH, INSA, ENSSIB) ou de la Bibliothèque Municipale de Lyon... Enfin, d'après cette étude, les doctorants regardent régulièrement les livres électroniques qui sont proposés en téléchargement, contrairement aux enseignants-chercheurs qui ne connaissent pas cette nouvelle offre et ses modalités d'attribution. Pour terminer les attentes de ces jeunes et confirmés chercheurs sont nombreux notamment en terme de formations aux bases de données et d'accès à de la documentation électronique pour les nouveaux arrivants (enseignants/chercheurs).

Dans le cadre du nouveau contrat quadriennal, quatre directions principales sont définies : sensibilisation à la documentation électronique pour les enseignants - chercheurs, meilleur accompagnement du SCD au niveau de la Recherche, participation du SCD aux projets des différentes composantes de l'Université, création d'une base questions/réponses destinée aux étudiants et enseignants/chercheurs. L'accompagnement du SCD au niveau de la recherche est sans doute une avancée importante et utile pour les doctorants. L'accès à un plus grand nombre de bases de données à distance et à des services personnalisés au niveau de la recherche va être proposé à cette intention dans le courant de ce nouveau contrat quadriennal. Pour les doctorants des formations conjointes à l'Université Lyon 2 et l'Université Lyon 3 continueront d'être proposés pour l'aide à la rédaction des thèses et l'utilisation des feuilles de styles, ainsi que des informations sur les aspects pratiques et juridiques de la publication électroniques. La mise en place de services personnalisés au niveau de la recherche se traduira aussi par des services de veille et des ateliers d'accompagnement (fil RSS sur les nouveautés ou les alertes dans les bases de données sur des thématiques ou des revues précises). Comme le concède ce rapport, « ces outils fort utiles ne sont que rarement utilisés par manque d'information et de pédagogie ». Enfin la mise en place de bibliographies complètes sur un ou plusieurs domaines de recherche de référence serait aussi souhaitable et intéressants pour les jeunes chercheurs dans leurs travaux.

4.2 Etude de cas avec le centre de recherche Magellan de l'IAE de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et cartographie des dispositifs de formation à l'information

Nous intéressant au centre de recherche Magellan de l'IAE, nous sommes allés voir des doctorants pour connaître leurs pratiques et leurs attentes. Ce travail recoupe bien évidemment le travail d'enquête du SCD et nous permet de mettre en lumière les différentes pratiques vécues par les doctorants. Ces entretiens nous révèlent aussi l'importance de l'usage de bases des données utilisées en ligne et les bonnes connaissances des outils et des services du SCD mis à la disposition des doctorants.

« Si c'est un nouvel article que je cherche et que je connais la revue, je vais voir directement sur Business Source Complete avec la liste AtoZ de cette base de données » (Entretien n° 1)

De même nous pouvons regrette l'emploi limité des catalogues, notamment des catalogues régionaux, comme Brain (Bibliothèque Rhône-Alpes d'Information Numérique).

« Je n'utilise pas les moteurs [catalogue] sur la région. C'est trop loin pour aller chercher les documents » (Entretien n°1)

Cependant ces entretiens soulignent aussi le nécessaire accompagnement des doctorants au cours de leurs recherches pour accéder à certaines ressources difficile d'accès (soit à cause d'un embargo d'une revue, soit à cause d'un déficit de formation à une base de données (exemple la base de données Thomson), soit à cause d'une autre base de données qui ne fait pas partie des bases de données proposées par le consortium Couperin).

Ce qui est plus gênant c'est lorsque les bases habituelles du SCD (Business Source Complete ou Cairn) ne suffisent pas, les doctorants choisissent à nouveau leurs moteurs de recherche préférés comme google¹¹ et google scholar¹² par exemple

« Quand je ne sais pas où trouver cet article, je vais aller voir sur internet, si je ne trouve pas le working paper en ligne. [...] Je vais rechercher directement sur Google, car [Les working papers d']EconPapers¹³ est disponible directement avec google. » (Entretien n° 2)

« Rechercher dans ces bases de données c'est fastidieux, je préfère rechercher à la bibliothèque ou sur internet. » (Entretien n°4)

Au cours des entretiens semi-directifs réalisés, si cela est possible des retours d'expériences sont demandés et à titre d'exemple nous pourrions citer la recherche de la revue canadienne « management international » qui est une revue électronique avec accès par abonnement, souvent recherchée par des doctorants en stratégie. Ces derniers ne la trouvent pas en accès libre dans les bases de données comme Business Source Complete ou Emerald et se tournent vers la bibliothèque pour la trouver, alors qu'ils pourraient utiliser le catalogue des périodiques car la bibliothèque est abonnée, mais seulement sous la forme papier (**cas présenté au cours de l'entretien n°3**).

À l'issue de cette courte enquête, il apparaît clairement que les doctorants sont très intéressés par des formations sur les bases des données et les logiciels de bibliographie. Différents niveaux d'encadrement peuvent être utilisés et des synergies mises en œuvre pour aider ces doctorants : tout d'abord, il y a la mise en place des services proposés par le centre de recherche (utilisation de logiciels de gestion bibliographiques (zotero¹⁴, Jabref¹⁵) ou moteur de recherche des publications scientifiques des enseignants-chercheurs du centre), puis les services et formations proposés par l'école doctorale (formation à certains cursus dans le cadre du PRES) , ensuite les services du SCD peuvent aussi aider les doctorants en matière de formation aux bases de données et d'outils de veilles et de gestion des feuilles de styles pour les thèses, sans parler du PEB, le service du SETIC (Services des technologies de l'Information et de la Communication) et enfin les services de l'URFIST qui peuvent aussi fournir quelques formations spécifiques sur des logiciels ou des bases de données spécifiques. L'accès à tous ces services n'est pas connu de tous, et il est souvent nécessaire de communiquer surtout auprès des nouveaux doctorants pour faire connaître tel ou tel dispositif.

Une bonne communication entre tous ces services permet alors un meilleur accompagnement des doctorants. Deux acteurs jouent un rôle essentiel, l'école doctorale et le centre de recherche qui peuvent directement informer les doctorants et les motiver à participer à ces formations. Ainsi pour reprendre l'exemple du centre de recherche Magellan, nous pensons qu'avec les différentes brochures, comme celle du SETIC, du SUEL ou de l'URFIST, nous arriverons à faire mieux connaître toutes les possibilités existantes aux doctorants et par là-même les aider au quotidien dans leurs travaux de recherche. Des plaquettes de l'URFIST sont régulièrement distribuées aux doctorants, les stages proposés affichés.

¹¹ <http://scholar.google.fr/> et <http://www.google.fr>

¹² <http://scholar.google.fr/>

¹³ <http://econpapers.repec.org/>

¹⁴ <http://www.zotero.org/>

¹⁵ <http://jabref.sourceforge.net/>

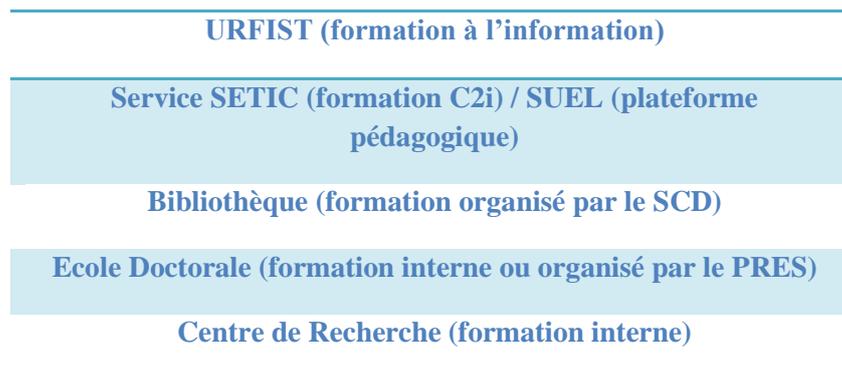


Figure 1 : Acteurs de la formation à l'information

Les bonnes pages des guides REPERE (Ressources Electroniques Pour les Etudiants, la Recherche et l'Enseignement) sont diffusables assez facilement comme celles sur les logiciels de gestion de bibliographie. La création d'une base questions/réponses destinée aux étudiants et enseignants-chercheurs est aussi envisagée au cours de cette année en partenariat avec le SCD pour faciliter les recherches des doctorants.

Conclusion

À l'issue de ce travail, nous présentons donc successivement l'apport de ces dispositifs dit du millefeuille qui ont été mis en place au cours de cette année pour aider les doctorants dans leurs recherches. Quatre dispositifs d'aide à la formation peuvent être clairement identifiées et proposent de l'aide aux doctorants comme l'URFIST, le SCD avec son espace recherche, le SETIC (TICE et formation C2I), l'Ecole Doctorale & le centre de recherche) et les perspectives envisagées pour le futur contrat quadriennal. Une bonne communication entre tous ces services est nécessaire pour meilleur accompagnement des doctorants et il faut en tenir compte dans la mise en œuvre d'une politique volontariste en matière de formation à l'information.

Bibliographie :

- BERNHARD Paulette (1998). « Projet TICI: Tests d'Identification des Compétences Informationnelles ». Disponible sur le web à l'adresse suivante : <<http://mapageweb.umontreal.ca/bernh/TICI/Tindex.html>> [consulté le 16/06/2010]
- BRETELLE-DESMAZIERES Danièle. Aperçu des caractéristiques des formations à l'information à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur français. *Education et francophonie. Revue scientifique virtuelle*. Vol. XXVI n°.1, automne-hiver 1998
- CHEVILLOTTE Sylvie (2004). La formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne. Problèmes et perspectives. Actes des rencontres Formist. 2004, 232 p.
- FOREST Woody Norton (2008). Introduction à la maîtrise de l'information. programme Information pour tous. Secteur de la Communication et de l'information. Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture. Paris : UNESCO. 112 p. 2008
- HAINES, Margaret et HORROCKS, Gary (2004). « La formation à l'information santé et enseignement supérieur : l'approche du King's College London ». 70e congrès annuel de l'IFLA, 22 au 27 août 2004, Buenos Aires, Argentine. Disponible sur le web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1954>> [consulté le 16/06/2010]
- LIMBERG, L. & SUNDIN, O. (2006). "Teaching information seeking: relating information literacy education to theories of information behaviour" *Information Research*, vol. **12**, n°1, paper 280.

Disponible sur le web à l'adresse suivante : <<http://InformationR.net/ir/12-1/paper280.html>> [consulté le 16/06/2010]

MITTERMEYER Diane (2004). « Les connaissances en recherche informationnelle : résultats d'une enquête auprès d'étudiants entrant au premier cycle dans les universités québécoises ». p.101-130. dans CHEVILLOTTE Sylvie (2004). La formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne. Problèmes et perspectives. Actes des rencontres Formist. 2004, 232 p.

NOËL, Elisabeth (2008). « Y a-t-il un au-delà de la formation à l'information ? Le cas de l'enseignement supérieur ». 8e Congrès National de la FADBEN [Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale]. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1658>> [consulté le 16/06/2010]

PINTO Maria, CORDON José Antonio et GOMZE DIAZ Raquel (2010). « Thirty years of information literacy (1977-2007) : A terminological, conceptual and statistical analysis ». *Journal of Librarianship and Information Science*. Vol. 42, n°1. Mars 2010. p. 3-19.

POCHET, Bernard et THIRION Paul (1999). Formation documentaire et projets pédagogiques. *BBF*. T. 44 n°1, p. 16 -22

POCHET, B., & THIRION, P. (2005). Méthodologie documentaire et formation à l'information : Le projet DÉFIST de mise au point de modules de formation à distance pour la maîtrise de l'accès à l'information. *Le Bulletin d'Informations Pédagogiques*, 57. [en ligne] Disponible sur le web : <<http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/11888>> [consulté le 18/06/2010]

POIRIER Diane (2000). L'intelligence informationnelle du chercheur : compétences requises à l'ère du virtuel [en ligne] Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://www4.bibl.ulaval.ca/poirier/intelligence_informationnelle/> [consulté le 16/06/2010]

SERRES Alexandre. Maîtrise de l'information : la question didactique. *Revue Les dossiers de l'ingénierie éducative*. n°58, p. 58-62. [en ligne]. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <<http://www.cndp.fr/archivage/valid/89418/89418-14447-18257.pdf>> [consulté le 16/06/2010]

Zurkowski Paul. The Information service environment relationships and priorities. *Related Paper n°5. National Commission on Libraries and Information Science, Washington, DC. National Program for Library and Information Services*. Novembre 1974. 30 p. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://www.eric.ed.gov/PDFS/ED100391.pdf> [consulté le 18/06/2010]

Annexe n°1 :

- Besoins et comportements de recherche d'information

Dervin (1977; 1992); Dervin et Nilan (1986); Dillon (1991); Kuhlthau, 1991); Le Coadic (1997; 1998); Vakkari, Savolainen et Dervin. Eds. (1997); Wilson (1980; 1981; 1994; 1997).

- Canaux de transfert de l'information et communication scientifique

Atherton (1977); Comberousse (1999); Crawford, Hurd et Weller (1996); Garvey (1979); Guinchat et Menou (1990); Hjørland et Albrechtsen (1995); Soergel (1985); Taylor (1986); Vickery et Vickery (1987).

- Démarche et processus de recherche d'information

Bernhard (1998); Bruce et Candy, Eds (1997); Spitzer, Eisenberg et Lowe (1998); Thomas (1999).

- Processus cognitifs en relation avec la recherche d'information et le design de systèmes d'information

Allen (1991; 1994); Astolfi (1993); Ausubel, Novak et Hanesian (1978); Bates (1989); Belkin (1980; 1990); Belkin, Oddy et Brooks (1982); Brookes (1980); Brown (1997); Bruner et Olson (1974; 1978); Denecker (2002); Gordon (2000); Ingwersen; (1991; 1996); Kuhlthau (1993; 1994; 1999); Laliberté-Lefebvre (1996); Lindsay et Norman (1980); McGregor et Streitenberger (1998); Marchionini (1989; 1995); Marchionini et al. (1991); Nasse-Kolmayer (1997); Roger, Lavandier et Kolmayer (1998-); Rouet et Tricot (1998); Stripling et Pitts (1988); Tallman et Henderson (1999); Todd (2000); Tricot (2000); Tricot et Rouet, Dir. (1998).

- Domaines de spécialisation et expertise

Bransford, Brown et Cocking, Eds (1999); Ford et Stermann (1997); Gunn, 2002; Hjørland (1995;1997); Kuhlthau (1999); Kuhlthau et Tama (2001); Nasse-Kolmayer (1997).